

Magdalena Szczepanik-Ninin

Akademia Nauk Stosowanych w Tarnowie

<https://orcid.org/0000-0002-4950-3974>

m_szninin@anstar.edu.pl

Instructions officielles pour la classe de Cours Primaire pouvant être réalisées grâce aux échecs en Pologne et en France

Official instructions for the primary school class that can be achieved through chess in Poland and France

Résumé

L'enseignement des échecs est introduit dans les écoles primaires de l'Union européenne suite à une recommandation du Parlement européen de 2012. L'Auteure a fait l'expérience d'initier les élèves de la première classe de l'école primaire aux échecs. Elle a mis en place un dispositif innovant qui initie les apprenants aux échecs tout en prenant en compte les disciplines prévues dans les instructions officielles pour cette étape éducative.

Dans la première partie du présent article, le « Cadre du programme d'enseignement général pour l'école primaire » est mis en relation avec l'enseignement des échecs. L'Auteure prouve qu'une bonne partie du programme peut être réalisée grâce aux échecs, d'une manière vivante et diversifiée. Cette approche permet d'initier le grand public aux échecs et, en même temps, préparer à une suite d'entraînement les individus intéressés et/ou doués. La première classe de l'école primaire est un espace de développement holistique de l'enfant et l'enseignement transversal peut se servir des échecs comme canevas.

La deuxième partie de l'article présente la thèse ci-dessus à la lumière de la législation française. La comparaison de l'organisation des enseignements délivrés dans le système scolaire polonais et français permet de fixer le volume horaire d'un projet échiquéen, s'il

Informacja o artykule / Article information

Otrzymano (Received): 11.11.2022 • Przyjęto do druku (Accepted): 30.11.2022 • Opublikowano (Published): grudzień (December) 2022

avait à être conduit dans les deux pays simultanément. Par ailleurs, l'analyse des «Programmes d'enseignement» français montre beaucoup de similitudes avec les directives polonaises. Les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux sont passées au peigne fin et, pour la seconde fois, il est démontré que les échecs contribuent au développement de la plupart de compétences spécifiées par le législateur. L'Auteure illustre de quelle façon adapter les enseignements des échecs pour atteindre les objectifs en mathématiques, langues, éducation physique et artistique ainsi que ceux du domaine social ou technique.

L'article est adressé à tous ceux pour qui l'enseignement harmonieux des enfants de 7 ans est aussi cher qu'un enseignement approprié des échecs. C'est une invitation à considérer les échecs comme un élément fédérateur, ouvrant à l'Autre.

Mots-clés

échecs, enseignement, école primaire, instructions officielles

Abstract

Chess teaching is being introduced in primary schools in the European Union following a 2012 European Parliament recommendation. The author had the experience of introducing chess to pupils in the first class of primary school. She set up an innovative scheme that introduces learners to chess while taking into account the disciplines provided for in the official instructions for this educational stage.

In the first part of this article, the "General Curriculum Framework for the Primary School" is related to chess teaching. The author proves that much of the curriculum can be achieved through chess in a lively and diversified way. This approach makes it possible to introduce the general public to chess and, at the same time, to prepare interested and/or gifted individuals for further training. The first class of the primary school is a space of holistic development of the child and cross-curricular teaching can use chess as a canvas.

The second part of the article presents the above thesis in light of French legislation. The comparison of the organisation of the teaching provided in the Polish and French school systems allows for determining the hourly volume of a chess project if it were to be conducted in both countries simultaneously. Moreover, the analysis of the French "Programmes d'enseignement" shows many similarities with the Polish guidelines. The specificities of the basic learning cycle are scrutinised and, for the second time, it is shown that chess contributes to the development of most of the competencies specified by the legislator. The author illustrates how to adapt chess lessons to achieve objectives in mathematics, languages, physical and artistic education as well as in the social and technical fields.

The article is addressed to all those for whom the harmonious education of 7-year-olds is as dear as the appropriate teaching of chess. It is an invitation to consider chess as a unifying element, opening to the Other.

Keywords

chess, teaching, primary school, official instructions

Trois facteurs balisent le présent article. Premièrement, le travail de recherche documentaire dans le domaine des instructions officielles. Deuxièmement, le choix du public qui est concerné par le projet interdisciplinaire proposé par l'auteure. Finalement, l'objectif innovant du projet qui veut

marier les exigences officielles de l'enseignement public délivré aux enfants de 7 ans et leur initiation au jeu d'échecs.

En France, comme en Pologne, le système éducatif est du ressort du gouvernement et répond à un certain nombre d'exigences. Par ailleurs, les règles de fonctionnement des établissements proviennent des instructions officielles de niveau européen ou de celles qui sont propres à un établissement donné. Aussi bien la France que la Pologne sont membres de l'Union Européenne et à ce titre, il est possible d'identifier les recommandations européennes concernant ces deux pays. Pour ce qui est des directives nationales, il semble utile de faire un rapprochement des textes officiels régissant la scolarisation de la première année du premier niveau de l'éducation pour faire ressortir les constantes existant dans les deux pays.

Sur la base de cette recherche, il serait possible de traiter les points jugés capitales pour le développement des apprenants de 6-7 ans et pouvoir s'en servir pour proposer une formation pour la première année de l'école primaire. Cette année de scolarisation paraît cruciale pour le futur éducatif des enfants car leur développement physique présente des disparités énormes et l'approche éducative doit présenter une flexibilité importante. En fait, deux enjeux se croisent : réaliser les directives officielles en respectant le niveau de développement de l'enfant et promouvoir l'envie d'apprentissage en faisant découvrir à l'apprenant ses cotés forts.

Cette approche a guidé l'auteure dans son projet d'introduction des cours d'échecs en première classe du premier cycle d'enseignement. L'initiation aux échecs est une recommandation que le Parlement européen a formulé en 2012 en soutenant le programme « Le jeu d'échecs à l'école »¹. Les avantages du jeu d'échecs sont indéniables et touchent plusieurs domaines où le raisonnement logique, la concentration ou l'endurance psychique sont nécessaires. Une généralisation de l'enseignement des échecs peut se faire d'une façon traditionnelle, c'est-à-dire par le biais de cours obligatoires à un auditoire de plus en plus grand. Cela mène à une sélection rapide des meilleurs et le manque d'intérêt, voir le dégoût pour ce jeu de ceux qui trouvent les règles trop difficiles et la position assise désagréable.

L'objectif de cet article est d'élucider à quel point les instructions officielles dans les deux pays choisis à l'étude, à savoir la France et la Pologne, peuvent être réalisées dans le cadre du projet d'intégration des échecs à l'école primaire, en évitant des côtés négatifs mentionnés ci-haut.

¹ *Déclaration du Parlement européen du 15 mars 2012 sur l'introduction du programme « Le jeu d'échecs à l'école » dans les systèmes éducatifs de l'Union.* Consulté à l'adresse : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-7-2012-0097_PL.html [le 15 septembre 2022].

1. Instructions officielles polonaises

Le document principal auquel se réfère l'enseignant de l'enseignement primaire en Pologne est l'ordonnance² du 14 février 2017, dont l'annexe n°2 est le «Cadre du programme d'enseignement général pour l'école primaire» (désormais : le Cadre du programme). L'annexe présente les objectifs et le contenu de l'enseignement pour deux étapes éducatives : l'étape éducative I, qui couvre les classes de I à III, et l'étape II, qui couvre les classes IV à VIII de l'école primaire. A partir de l'année scolaire 2017/18, le professeur d'éducation intégrée (Iè^{re} étape éducative) est fortement invité à utiliser la méthode des projets³, il peut également enrichir ses cours avec des échecs⁴. Cependant, même intéressé, l'enseignant est confronté à deux problèmes importants : tout d'abord, il ne se sent pas toujours compétent pour introduire l'enseignement des échecs ; d'autre part, même en connaissant les règles de base du jeu, il a du mal à intéresser à ce jeu statique ses élèves qui vivent leur âge d'or de l'activité physique. Les solutions à ces problèmes se trouvent dans le guide pour les enseignants⁵, fruit du projet « Le mouvement du joueur d'échecs »⁶, où l'auteure propose l'initiation aux échecs intégré dans le programme prévu pour les élèves de 6-7 ans. L'intégration comprend les éléments de matières aussi éloignées comme les mathématiques et l'éducation physique, en passant par la langue maternelle et les arts plastiques. Cette approche permet de doser les enseignements concernant les échecs sous différents types d'inputs. Les apprenants ont ainsi la possibilité de montrer leurs préférences, ce qui permet de les orienter vers leur domaines de prédilection, y compris un travail plus consistant sur le jeu d'échecs dans l'avenir.

La question de l'introduction de l'enseignement des échecs a été prévue pour la première année d'école primaire. Un travail d'une année avec l'ensemble de la classe permet de faire découvrir les échecs à tous les enfants,

² *Rozporządzenie Ministra Edukacji Narodowej z dnia 14 lutego 2017 r. w sprawie podstawy programowej wychowania przedszkolnego oraz podstawy programowej kształcenia ogólnego dla szkoły podstawowej, w tym dla uczniów z niepełnosprawnością intelektualną w stopniu umiarkowanym lub znacznym, kształcenia ogólnego dla branżowej szkoły I stopnia, kształcenia ogólnego dla szkoły specjalnej przysposabiającej do pracy oraz kształcenia ogólnego dla szkoły policealnej*, Dz.U. 2017, poz. 356, Warszawa 2017. Consulté à l'adresse : <http://prawo.sejm.gov.pl/isap.nsf/DocDetails.xsp?id=WDU20170000356>. En abrégé: Le Cadre du programme.

³ Ibid., annexe n°2, p. 14.

⁴ Ibid., p. 38, explicitement dans le point 6.8.

⁵ Magdalena Szczepanik-Ninin, *Szachy w nauczaniu zintegrowanym – poradnik dla nauczycieli [Les échecs dans l'enseignement intégré – guide pour les enseignants]*, Tarnów 2020.

⁶ Le projet « Le mouvement du joueur d'échecs » adressé aux apprenants de la première classe de l'école primaire a été financé par l'Ecole Nationale Supérieure d'Enseignement Professionnel de Tarnów, n° du contrat PWSZ/PRWR-s/0700-7/PN-U/2019.

mais aussi de repérer les individus qui ont une prédisposition à s’y former. Pour les enfants qui ne montrent pas d’intérêt pour ce type d’activité, ce ne sera pas du temps perdu. Ils pourront profiter des avantages des échecs de diverses manières, sans être condamnés à rester assis pendant des heures devant l’échiquier. L’enseignant aura réalisé des objectifs mentionnés dans le Cadre du programme, comme ce sera exposé ci-dessous.

Dans la première partie de l’annexe n°2 du Cadre du programme, le législateur énumère les objectifs de l’enseignement à l’école primaire (p. 11), les compétences développées à l’école primaire (p. 12), les devoirs et les conditions de formation à la première étape éducative (pp. 12–15) ainsi que les caractéristiques du programme d’enseignement intégré (pp. 16–18) pour supporter le développement holistique de l’enfant. Les objectifs principaux de la formation à l’école primaire sont au nombre de 13. Le législateur indique également sept compétences essentielles à développer dans les classes I-III.

Dans le premier objectif, on lit : « introduire l’élève dans le monde des valeurs » (renforcé par le point 13 : « orienter l’élève vers des valeurs »), « indiquer des modèles de rôle » et « construire des relations sociales ». Ces objectifs peuvent être réalisés par les échecs. Ayant une longue histoire, les échecs possèdent un code de savoir-vivre explicite, par ex. respecter le silence pendant le tournoi, respecter les règles du jeu et du comportement. L’enseignant peut montrer comment apprécier ce jeu. Des valeurs telles que la volonté de se battre, la confiance en ses propres compétences, le désir de remporter des victoires, mais pas à n’importe quel prix, sont plus importantes que de satisfaire un appétit d’avoir des coupes et des catégories. Une trop grande ambition se transforme facilement en stress. De plus, la pratique des échecs est une activité à long terme et une motivation externe, sans le sentiment de la joie du jeu, n’est pas suffisante pour pratiquer ce sport à un niveau supérieur. La pensée logique et le raisonnement ne se développeront pas correctement si une hiérarchie des valeurs n’est pas correctement construite. Dans ce domaine, l’enseignant a un grand rôle à jouer, par ex. distinguer un jeu créatif, joué selon des règles, de la volonté de gagner à tout prix; ou les félicitations pour avoir fait un joli mat du besoin de tout un chacun d’être apprécié pour la toute petite chose qui vaut la peine d’être aperçue. Les échecs à un niveau plus élevé, n’affecteront généralement que certains enfants, alors que dans l’éducation intégrée en première étape scolaire, ils affectent tous les enfants. Si les élèves se voient proposer de multiples formes de travail sur les échecs, ils ont plus de chances de réussir : un peut réussir la course au tableau pour écrire le mot « tournoi », l’autre va créer le glaive en carton d’une beauté exceptionnelle, un autre encore saura rapidement faire le mat avec une tour, etc.

Le Cadre du programme, point 3 fait référence à « l’estime de soi et au respect de la dignité d’autrui ». L’une des règles de base du jeu d’échecs est le respect de l’adversaire. Cela se manifeste par la coutume de serrer

la main avant et après la partie, par l'arrivée à l'heure au tour, par le fair-play. Ce sont des moyens non verbaux de montrer du respect. Si l'on joue de son mieux, en utilisant la tactique et la stratégie apprises, cela conduit au développement du joueur d'échecs. Jouer en trichant ou pour le temps, ne peut que donner des points et mène à la déception. Tôt ou tard, chaque joueur d'échecs trouve un adversaire plus fort que lui. Si la partie perdue est considérée, grâce à une analyse postérieure du jeu, comme une occasion pour se développer, c'est bien. Mais la colère d'avoir perdu, sans suite intellectuelle, sabote les forces. Du point de vue d'un élève de l'école primaire, les échecs lui permettront d'apprendre à se connaître.

La compétence de créativité (pt. 4 du Cadre du programme) est celle qui distingue un joueur d'échecs-artiste du «pousseur de bois». Les plans les plus extraordinaires peuvent être exécutés, si le joueur dispose aussi du courage de les mettre en place. Les échecs permettent de valider ou non ses hypothèses, sans pertes matérielles touchant la vie réelle. Par contre, l'innovation et le courage serviront l'élève dans la vie de tous les jours. Jouer aux échecs sans doute « développe la capacité à penser de manière critique et logique, à raisonner, à argumenter et à déduire » (pt. 5 du Cadre du programme). Les conséquences d'un seul mauvais coup peuvent être très douloureuses, c'est pourquoi les échecs développent la prudence dans la prise de décision (par exemple à travers la règle : « pièce touchée, pièce déplacée ») et la compétence à anticiper.

« La connaissance comme base du développement des compétences » (pt. 6 du Cadre du programme) est mise en avant dans le jeu d'échecs dès les premières leçons. Pour pouvoir commencer à jouer la première partie, il est nécessaire de connaître au moins les mouvements des pièces, et il serait également bon de comprendre le but du jeu. La persévérance des enfants est ainsi façonnée. Pour de nombreux enfants, l'acquisition de ces connaissances semble être un processus trop long, de sorte que le «jeu» doit leur être proposé à des stades intermédiaires, dans des variantes simplifiées, ex. le jeu seulement avec les pions, les finales pions-Roi ou pions-Roi-tour. Outre le talent, c'est en allant à l'essentiel du problème, en découvrant les vérités par l'analyse, que l'on s'assure que la puissance du jeu augmente. L'aide d'un adulte est ici essentielle, pour faire comprendre à l'enfant qu'une figure substituée ou un jeu perdu ne signifie pas nécessairement une défaite, ce sont des indices pour l'avenir. Peut-être qu'une pièce de perdue permet d'apprendre le seuil de ma fatigue ? Et une belle combinaison réussie permet de compter une partie comme bonne, même si elle est perdue.

Dans le Cadre du programme, au point 10, l'objectif général suivant est mentionné : « aider l'élève à reconnaître ses propres prédispositions et à déterminer la voie de formation à suivre ». Si un élève aime les échecs et travailler avec eux, c'est un indicateur certain que les compétences telles que : « l'entraînement à la pensée mathématique » (compétence 2), « la recherche,

l'ordonnement et l'analyse critique » (compétence 3), ainsi que « la résolution créative de problèmes à l'aide de méthodes et d'outils dérivés de l'informatique » (compétence 4) lui sont proches. Soutenir les enfants sur la voie de la « résolution des problèmes » (compétence 5), aussi ceux des échecs, est une méthode pour découvrir leur façon de raisonner. Les problèmes dans le monde des échecs se posent à différents niveaux. Ce ne sont pas seulement ceux qu'ils faut analyser sur l'échiquier, mais aussi les problèmes relationnels (« j'aime ou non la personne avec qui je dois jouer ») ou des problèmes émotionnels qui se posent avec acuité après un mauvais coup ou une partie perdue.

Avec le jeu d'échecs, l'apprenant peut découvrir tout un univers social (pt. 11 du Cadre du programme). Les échecs sont un sport tellement populaire qu'il est facile de trouver des tournois et des camps consacrés aux échecs. Découvrir de nouveaux endroits est une occasion de se faire de nouveaux amis et d'élargir ses horizons (compétence 6 et 7). Durant des tournois de type *open*, il est fascinant de remarquer comment les générations différentes partagent leur temps libre ensemble. Voir un grand-père de 88 ans serrer la main à un petit de 7 ans avant de commencer la partie, évoque une sorte de sentiment de famille. Ceci est d'ailleurs exprimé par la devise de la Fédération Internationale Des Échecs (FIDE) : *Gens una sumus*, qui signifie en latin « Nous sommes une famille ». Il va sans dire que le joueur d'échecs est très vite ouvert à l'international. Il suffit de rejoindre un des sites destinés à jouer aux échecs et, en rien de temps, on est confronté à un adversaire venant de l'autre côté du globe. C'est en rencontrant l'Autre que nous sommes poussés à préciser ce qui nous définit, qui nous sommes (pt. 2 du Cadre du programme). Ainsi, si quelqu'un nous dit qu'il vient de Decize, on peut se poser la question dans quel pays/ continent se trouve cette ville et, en fonction de connaissances que nous possédons, définir notre emplacement pour échanger des informations.

Le Cadre du programme accorde une grande importance à une forme de travail : le projet. Selon les compétences de l'enseignant en échecs, le projet d'enseignement intégré par les échecs peut avoir plus ou moins d'ampleur. L'imagination de l'enseignant et l'accueil de sa méthode par les parents et les enfants peuvent faire durer le projet un semestre ou un an. Par contre, la durée d'un mois ou de trois ans, envisageable également, demanderait l'adoption de stratégies d'enseignement différentes de celles utilisées dans les projets pilotes. En fonction de la durée du projet, les objectifs 7 et 8 du Cadre du programme qui parlent de « la stimulation de la curiosité cognitive des élèves et de leur motivation à apprendre » et « des connaissances et de compétences qui leur permettent [...] de comprendre le monde » seront traités différemment. Il est possible d'utiliser des « prétextes » échiquéens pour couvrir l'ensemble des thématiques proposées habituellement en première année de scolarisation, par exemple : pour parler de la faune, partir des représentations animales des pièces dans

certaines cultures (l'éléphant, l'oiseau, le singe) ou pour introduire le sujet de l'école projeter le plan du bâtiment et les environs sur un maillage (ressemblant à un échiquier).

Enfin, dans le Cadre du programme (pt. 12), le législateur prévoit « d'encourager [l'apprenant à] une auto-éducation structurée et informée ». Bien sûr, les échecs ne pourront pas être l'unique domaine doté des indications de l'enseignant dans la matière car cela fausserait l'idéal du développement intégral de l'enfant. Toutefois, il est possible de promouvoir la lecture par exemple à travers des légendes ou anecdotes échiquiennes qu'il faudrait illustrer ou encore faire mémoriser les fragments du jeu/ du poème/ du récit en utilisant la mémoire kinesthésique. Le grand enjeu de cet objectif est d'équilibrer les tâches liées à l'activité devant l'ordinateur et d'autres types de devoirs.

Le législateur présente le objectifs du développement holistique de l'enfant qui sont regroupés en quatre champs : physique, émotionnel, social et cognitif. Les enseignements qui deviendront les matières séparées à partir de la IV^e classe de l'école primaire (le 2^e stade éducatif), à ce moment de la formation s'imbriquent. Il est explicité que la division en disciplines est une convention pour pouvoir présenter les contenus et non une directive organisationnelle. Les réalisations des apprenants sont associées aux disciplines suivantes : polonais, mathématiques, éducation civique, sciences de la nature, arts plastiques, éducation technique, éducation informatique, éducation musicale, éducation physique et sportive, langues vivantes — étrangères, régionales ou des minorités ethniques, éthique. Le document polonais⁷ présentant le volume d'heures d'enseignements, au début de l'annexe n°1 se présente comme dans le tableau 1.

La lecture de ce document permet de constater que l'ensemble d'heures prévues est réalisé sous forme d'enseignement intégré, à savoir 21 heures hebdomadaires. Les matières énumérées dessous sont des cours dont le volume peut être modifié, en fonction du type d'école et par la décision du directeur de l'établissement, cette dernière étant fondée sur d'autres documents ministériels. En fonction du personnel, le directeur peut confier une partie des cours à un autre enseignant que celui qui dirige principalement la classe.

⁷ *Rozporządzenie Ministra Edukacji Narodowej z dnia 3 kwietnia 2019 r. w sprawie ramowych planów nauczania dla publicznych szkół*, Dz.U. 2019, poz. 639 ; 2020, poz. 1008 ; 2021, poz. 1534 ; 2022, poz. 658. Consulté à l'adresse : <https://prawo.vulcan.edu.pl/przegdok.asp?qdatprz=akt&qplikid=4951> [le 15 septembre 2022].

Tableau 1. Le programme d'études pour l'école primaire

N°	Cours obligatoires	Classes de I à III			Total d'heures dans ce cycle d'enseignement
		Volume hebdomadaire d'heures en classe			
		I	II	III	
1.	Cycle des apprentissages fondamentaux	20	20	20	60
Total		3			3
Religion / Éthique		63			63
Langue des minorités ethnique ou nationale / Sa propre histoire et culture					
Géographie du pays avec lequel s'identifie la minorité nationale					
Éducation physique et sportive					
Cours supplémentaires					
Langue des signes					
Aide psychologique et pédagogique					

A titre d'exemple, ci-dessous, deux plans d'enseignements adoptés par le même établissement, la même année scolaire, pour deux premières classes différentes (voir le tableau 2).

Quelques réflexions ci-dessus sur l'enseignement intégré, réalisé par le biais des échecs, permettent de constater que les instructions officielles polonaises offrent le cadre propice à la réalisation du projet discuté. Vu que les recommandations concernant l'introduction des échecs à l'école sont présentes au niveau européen, il est temps de vérifier si dans un autre pays adhérant à l'Union Européenne la législation est aussi clément. La France a été choisie comme pays dont la documentation scolaire sera analysée.

Tableau 2. École Élémentaire non publique « Bleue 21 » de Krosno⁸ (31.08.2021)

	PLAN d'ENSEIGNEMENT pour la classe I a			PLAN d'ENSEIGNEMENT pour la classe I b				
Élaboré suivant l'Arrêté du Ministère de l'Éducation nationale du 3 avril 2019 sur les Cadres du programme d'enseignement pour les écoles publiques								
Année scolaire	2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024		2021/ 2022	2022/ 2023	2023/ 2024	
Cours obligatoires	Volume hebdomadaire des cours en classe			Total d'heures dans ce cycle d'enseignement	Volume hebdomadaire des cours en classe			Total d'heures dans ce cycle d'enseignement
	I	II	III		I	II	III	
Polonais	5	5	5	15	5	5	5	15
Mathématiques	4	4	4	12	4	4	4	12
Enseignement civique	1	1	1	3	1	1	1	3
Histoire naturelle	1	1	1	3	1	1	1	3
Musique	1	1	1	3	1	1	1	3
Arts plastiques	1	1	1	3	1	1	1	3
Travail technique	1	1	1	3	1	1	1	3
Informatique	1	1	1	3	1	1	1	3
Anglais	2	2	2	6	2	2	2	6
EPS, y compris piscine	3	3	3	9	3	3	3	9
Total enseignements fondamentaux	20	20	20	60	20	20	20	60
Cours supplémentaires et du domaine d'aide psychologique et pédagogique								
Religion	1	1	2	4	1	1	2	4
Cours qui développent les centres d'intérêt des apprenants*	2	2	2	6	2	2	2	6
Anglais**	2	2	2	6	—	—	—	—
Récréation et sport***	1	1	1	3	—	—	—	—
Entraînement aux compétences sociales	—	—	—	—	1	1	—	2
Total cours suppl.	6	6	7	19	4	4	4	12

*En fonction des besoins d'apprenants et l'offre annuelle de l'école.

**Cours supplémentaires d'anglais sont avec un locuteur natif dans le groupe linguistique.

***Cours supplémentaires de récréation et sport sont dans le groupe général.

Cours de revalidation pour les apprenants avec des certificats médicaux — au moins 2 heures par semaine.

⁸ Niepubliczna Szkoła Podstawowa — Niebieska 21, *Szkolne plany nauczania — 2021/2022*. Consulté à l'adresse : <http://www.niebieska21.pl/strefa-rodzica/szkolne-plan-nauczania> [le 23 août 2022].

2. Instructions officielles françaises

Au début, il faut remarquer que le législateur français s'exprime en faveur des projets stimulant l'activité physique. Par la *circulaire*⁹ du 12 janvier 2022 sur les 30 minutes d'activité physique quotidienne dans toutes les écoles, le ministre veut stimuler l'activité physique des élèves et obtenir la généralisation des dispositifs promouvant cette activité d'ici à la rentrée 2024. Le cadre de la mise en place est souple, une tenue sportive ne devrait pas être imposée, des clubs sportifs locaux peuvent être impliqués dans la réalisation d'un projet. Ce sont de bonnes conditions pour proposer une solution holistique d'enseignement-apprentissage qui fait l'objet du présent article.

Pour retrouver les instructions officielles concernant les apprenants de 6-7 ans, on peut consulter le Bulletin officiel spécial n° 31 du 30 juillet 2020. Ce document, élaboré par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, outre le texte de l'arrêté parlant des programmes¹⁰, comprend d'autres arrêtés, décrets, circulaires qui concernent l'organisation de la scolarisation en France ainsi que la vie du personnel. Le cycle des apprentissages fondamentaux, qui est le premier cycle dans le cadre de l'école primaire, est considéré comme le cycle n°2 (après le cycle n°1 – école maternelle). Il comprend 3 classes : le cours préparatoire (le CP), les cours élémentaires 1 et 2. Les enfants sont inscrits à l'école élémentaire à la rentrée scolaire de l'année civile au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 6 ans. Force est de constater que le CP regroupe alors les enfants plus jeunes que ceux de la 1^{ère} classe de l'école primaire polonaise, puisqu'en Pologne les parents des enfants de 6 ans peuvent choisir de les mettre soit à l'école primaire, soit à l'école maternelle. La tendance étant de baisser de plus en plus l'âge de la scolarité obligatoire, pour le besoin du présent travail le CP français équivaudra à la 1^{ère} classe de l'école primaire en Pologne.

Dans l'*arrêté du 17 juillet 2020 fixant les Programmes d'enseignement* (désormais : PE), l'annexe n°1¹¹ comprend 3 volets. Le volet n°1 parle des spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2). Le volet

⁹ Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Circulaire du 12 janvier 2022 sur les 30 minutes d'activité physique quotidienne*. (NOR : MENE2201330C) Consulté à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo3/MENE2201330C.htm> [le 29 septembre 2022].

¹⁰ Le ministre de l'éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, *Arrêté du 17 juillet 2020 des Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4) : modification*, JORF n°0184 du 28.07.2020, texte n°9. (NOR : MENE2018714A) Consulté à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042157717> [le 29 septembre 2022].

¹¹ Ibid., annexe 1. Consulté à l'adresse : https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/88/5/ensel714_annexe1_1312885.pdf [le 29 septembre 2022].

n°2 présente les contributions essentielles des différents enseignements au socle commun. Le volet n°3 décrit les compétences détaillées, à acquérir pendant le cycle 2, réparties en 9 types d'enseignements : français, langues vivantes (étrangères ou régionales), enseignements artistiques, arts plastiques, éducation musicale, éducation physique et sportive, enseignement moral et civique, questionner le monde, mathématiques. Si on compare ces intitulés avec les domaines scientifiques du programme polonais, la convergence est notable. Dans le programme français, on insiste fort sur la langue officielle et l'accent est mis sur différents types d'expression artistique. Dans le programme polonais, les enseignements techniques sont introduits et une grande différence au niveau de l'enseignement de la religion, n'apparaît pas dans la documentation (ce qui est formulé comme « l'enseignement moral » en France peut être tout à fait rapproché de « l'éthique » des programmes polonais). La différence concerne plutôt l'organisation des classes. En France, la distinction en domaines disciplinaires est bien définie. On peut le constater en consultant l'arrêté fixant les horaires d'enseignement¹², l'article 2 (voir le tableau 3).

Tableau 3. Cycle des apprentissages fondamentaux (CP-CE1-CE2)

Domaines disciplinaires	Horaires	
	Durée annuelle	Durée hebdomadaire moyenne
Français	360 heures	10 heures
Mathématiques	180 heures	5 heures
Langues vivantes (étrangères ou régionales)	54 heures	1 h 30
Éducation physique et sportive	108 heures	3 heures
Enseignements artistiques	72 heures	2 heures
Questionner le monde		
Enseignement moral et civique*	90 heures	2 h 30
Total	864 heures	24 heures

*Enseignement moral et civique : 36 heures annuelles, soit 1 heure hebdomadaire dont 0 h 30 est consacrée à des situations pratiques favorisant l'expression orale.

¹² La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Arrêté du 9 novembre 2015 fixant les horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires, JORF n°272 du 24.11.2015, texte n°3. (NOR : MENE1526553A) Consulté à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo44/MENE1526553A.htm> [le 29 septembre 2022].

En Pologne, comme cela était mentionné plus haut, les enseignements ont une forme intégrée. En France l'éducation intégrée est proposée à raison de 10h hebdomadaires. Cette courte analyse des horaires permet de constater que si le projet voulait être adopté par plusieurs pays de l'Union Européenne, il faudrait le restreindre à un certain nombre d'heures. Ceci laisserait certains thèmes à réaliser indépendamment des échecs et une partie des objectifs pourrait être réalisée par la voie traditionnelle, résultant de la nature du contenu.

Le premier volet de l'annexe 1 du PE, intitulé *Les spécificités du cycle des apprentissages fondamentaux*, contient des indications sur les apprentissages fondamentaux et sur la façon de les proposer aux apprenants du cycle 2. L'analyse des composantes principales sera une occasion pour faire un rapprochement avec ce que l'enseignement du jeu d'échecs peut offrir.

Le PE déclare que « La maîtrise des langages, et notamment de la langue française, est centrale »¹³. Comme langues, mis à part le français, on enseigne une langue étrangère ou régionale. Ce qui est souligné, c'est le décalage entre oral et écrit dans l'apprentissage des langues vivantes. Tout d'abord, il faut développer la compétence d'écoute et de compréhension orale, ensuite l'expression à l'oral. Par ailleurs, le législateur note que « la construction de l'automatisation et du sens constituent deux dimensions nécessaires à la maîtrise de la langue »¹⁴. Il faut donc alterner les phases où l'élève pourra saisir du sens grâce à la situation, à la médiation de l'enseignant ou aux supports, et des phases où des comptines, routines et d'autres éléments répétitifs le réconforteront dans ce qui est connu. Cela veut dire que si l'on introduit une certaine routine en langue étrangère, durant le projet sur les échecs, cela répondra aux exigences officielles. Enfin, ce qui est demandé, c'est la progression spiralaire : « La classe s'organise donc autour de reprises constantes des connaissances en cours d'acquisition et d'une différenciation des apprentissages »¹⁵. Pour les constructeurs d'un projet sur les échecs, c'est une remarque très importante car les contenus vus pour la première fois durant les jeux sur le grand échiquier du jardin, peuvent ensuite être transposés sous forme développant la petite motricité, pour finalement être repris dans le contexte disciplinaire – pendant des cours de français, mathématiques ou d'éducation civique.

Les apprentissages dans le cycle 2 ont pour vocation de mener les apprenants du concret vers l'abstrait. Que ce soit en mathématiques ou en langues, le point de départ idéal est réel (un objet, des excursions, promenades, expériences) où les élèves peuvent observer, agir, manipuler ou expérimenter. Par la suite, l'enseignant conduit les apprenants vers

¹³ Op. cit., PE, annexe 1.

¹⁴ Ibid.

¹⁵ Ibid.

la représentation : une pièce des échecs devient un symbole, une case d'échiquier – un terrain qui a ses coordonnées, le déplacement d'un cavalier – une attaque. Ainsi, ces activités mènent les apprenants vers les représentations analogiques (dessins, images, schématisations) ou symboliques, abstraites (nombres, concepts). Le législateur français demande en plus que les élèves sachent non seulement réaliser une activité mais aussi qu'ils puissent expliquer pourquoi et comment ils l'ont réalisée. Les analyses des coups dans le cadre des échecs sont un entraînement parfait pour apprendre à justifier et à exposer aux autres la démarche utilisée.

Les connaissances qui contribuent aux fondements des apprentissages, et qui sont reconnues par le PE, sont aussi d'ordre extrascolaires. Il s'agit des connaissances du domaine social (règles, conventions, usages), physique (connaissance de son corps, des mouvements), de la langue orale et de la culture. La révision de ces connaissances peut se faire à l'occasion de la réalisation du projet échiquéen. Comme le savoir-vivre durant les tournois est bien codifié, à tel point qu'il peut influencer le résultat d'une partie, il est facile d'attirer l'attention des enfants sur cet aspect du fonctionnement de la société. Par ailleurs, la notion de temps est très présente dans les échecs (cadences différentes suivant le type de jeu : échecs classiques, rapides, un blitz ; emploi d'une pendule durant les parties) et constitue une jolie introduction à cette thématique.

Après avoir présenté les techniques de travail sur les échecs correspondant aux outils didactiques propres aux élèves du CP, il est utile de montrer les contributions des échecs dans les cinq domaines énumérés par le législateur dans le volet 2.

Le premier domaine a été nommé : *Les langages pour penser et communiquer*. Dans l'optique retenue, les langages dans lesquels l'enfant est appelé à s'exprimer sont variés. Il s'agit non seulement du code verbal représenté par la langue première ou seconde (étrangère ou régionale), mais aussi des conventions artistiques (les arts plastiques ou l'éducation musicale) et les langages mathématiques et scientifiques. Le jeu d'échecs propose un univers parallèle. Grâce à une convention, un ensemble de propriétés des pièces et de leur environnement est mis en place et il peut être décrit (avec un vocabulaire spécifique). Il est possible de comparer la tactique et la stratégie à des phénomènes naturels (attaque, plan d'action, adaptation) et enfin manipuler non seulement des pièces réelles, qu'elles soit grandes ou classiques mais aussi leurs représentations sur un panneau d'affichage ou un écran d'ordinateur.

Ce qui est assigné à l'éducation physique et sportive, peut être facilement réalisé par l'apprentissage du jeu d'échecs, pourvu que l'on se serve

de l'espace mis à la disposition par l'échiquier du jardin où tout espace à carreaux analogique :

L'éducation physique et sportive permet de mettre en relation l'espace vécu et l'espace représenté : dans les activités d'orientation en lien avec la géométrie (repérage dans l'espace, sur un quadrillage, déplacements) ; dans les activités d'athlétisme où sont convoqués les grandeurs et les mesures, et des calculs divers sur les longueurs, les durées, ou dans les jeux collectifs (calculs de résultats, scores), etc.¹⁶

Les mouvements des pièces, qui d'abord font l'objet d'un entraînement physique sur un grand échiquier, sont ensuite transposés à une petite échelle sur les échiquiers de tournoi. Par la suite, ils peuvent être discutés par l'ensemble des apprenants avec un support à deux dimensions. Ainsi, pour des activités à plusieurs solutions, les apprenants peuvent s'exprimer devant les autres et leur présenter leur raisonnement. D'autres élèves peuvent ensuite reproduire la/les solution(s) préférée(s) et justifier pourquoi elles leur plaisent. Ce type d'activité oblige les apprenants à réutiliser le lexique approprié et précis des échecs et fait une introduction à la communication des résultats de ses recherches aux autres. Dans cette convention, les élèves d'une classe expérimentale ont présenté, sous forme de dessin, ce qu'ils pensaient des échecs après un semestre d'études. C'était un moment où la prise de parole de chacun était accompagnée et respectée. Les enfants communiquaient par leurs dessins non seulement leurs compétences artistiques ou le sens de l'esthétique mais également leurs émotions par rapport aux échecs.

Le cycle 2 est le point de départ de l'enseignement des langues étrangères et régionales qui doit faire acquérir aux élèves le niveau A1 des compétences langagières orales (écouter/prendre part à une conversation/s'exprimer oralement en continu) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Cet enseignement doit, grâce à sa dimension culturelle, faire comprendre aux élèves d'autres modes de vie. D'une façon élémentaire, la culture est présente dans les échecs quand on compare les différents noms des pièces ou quand on présente des anecdotes ou légendes provenant d'autres pays. Le défi qui reste à relever serait d'enseigner conjointement une langue étrangère et les échecs. Il serait possible alors de vérifier à quel point les hypothèses sur les bienfaits des enseignements transversaux sont vraies.

Le deuxième domaine du volet 2 concerne *Les méthodes et outils pour apprendre*. Il y est question de mémorisation, d'utilisation des supports écrits ou multimédia, papiers ou numériques. L'enseignement des échecs profite de ce type de ressources, même si les travaux devant l'ordinateur

¹⁶ Ibid.

devraient être préconisés aux les enfants plus âgés, vu leur besoin physique de bouger.

Une autre méthode inscrite dans le PE est le projet. « La démarche de projet développe la capacité à collaborer, à coopérer avec le groupe en utilisant des outils divers pour aboutir à une production. »¹⁷. Les activités collaboratives peuvent avoir des envergures différentes : d'un côté des mini-projets où les groupes d'élèves préparent des devinettes échiquiennes aux autres membres de la classe, de l'autre un spectacle de fin d'année – une partie d'échecs commentée – où les élèves peuvent contribuer selon leurs préférences.

Dans le troisième domaine : *La formation de la personne et du citoyen*, trois finalités sont poursuivies : respecter autrui, acquérir et partager les valeurs de la République, construire une culture civique. Les règles formelles du jeu d'échecs constituent un joli tremplin pour illustrer les règles existantes dans la société, par ex. en parlant des mouvements des pions on peut comparer les règles concernant le passage clouté ; si on explique comment le pion prend une pièce : on peut donner une image d'une allée au supermarché et des produits que l'on prend à droite ou à gauche. Il existe des règles d'échecs directement transposables dans la vie des tous les jours : serrer la main de l'adversaire, avant et après la partie, en signe de respect ; ne jamais sous-estimer l'adversaire ; observer les règles comportementales adéquates à la situation (elles sont explicites pour le comportement durant un tournoi). Ainsi, l'explication des droits dans et hors de l'école vont remplir un par un, les différents milieux fréquentés par les apprenants. Faire comprendre pourquoi et comment sont élaborées les règles donnera à l'élève les balises d'organisation de la société et aussi lui montrer les domaines où il peut agir à sa façon : imaginer les règles d'une course, l'aménagement de sa trousse/ son casier/ son coin à la maison...

L'expression des sentiments et des émotions ainsi que leur régulation sont considérées comme essentielles dans la formation de la personne. C'est une composante très importante dans l'entraînement sportif et les échecs n'y font pas exception. L'enseignant pourra donc accompagner ses élèves dans l'observation de leurs émotions et leur expression. Pendant les parties d'entraînement des feuilles vierges pourront être placées à la disposition des joueurs pour qu'ils puissent à tout moment noter un mouvement qui les a bouleversés et exprimer leurs sentiments par le biais des crayons de couleur – en faisant un gribouillis ou par des expressions corporelles convenues – des sauts en hauteur ou au dessus d'un objet... Si la situation le demande, l'enseignant peut expliciter les différences dans la perception des situations difficiles (faute, perte), faire le lien entre la situation et

¹⁷ Ibid.

l'émotion qui en découle, pour ensuite chercher des solutions afin de vivre cette expérience comme information et non comme fatalité.

Le domaine n°4 renvoie aux *systèmes naturels et aux systèmes techniques*. Le législateur suggère de mobiliser de différentes formes de raisonnement : par analogie, par déduction logique, par inférence, etc. La construction de suites de problèmes échiqués permet d'exercer chaque type de raisonnement, par exemple : ayons à travailler une finale à un pion sur la bande. On veut exercer la méthode de défense de la partie plus faible qui consiste à faire rentrer le roi dans la case de promotion du pion. La première étape, après avoir démontré le concept de la solution est de la faire mémoriser de façons différentes – en jouant les pièces à tour de rôle, en dessinant la position finale qui apporte le match nul, en faisant des croquis de déplacements ou en faisant la démonstration sur l'échiquier mural. La progression dans le raisonnement consistera à mener à bien les déplacements du roi mais avec un pion sur la bande opposée ; ensuite, on échangera la couleur du pion – ce qui obligera les apprenants à refaire le modèle du côté opposé ; finalement, on pourra varier la position initiale du pion et des deux rois pour, progressivement déduire les règles générales de comportement dans la situation où on représente le côté fort (avec le pion) ou le côté faible (sans pion). Ce type d'exercices facilitera sans doute la résolution de problèmes élémentaires en mathématiques à l'apprenant car le cheminement est similaire : l'acquisition du sens des opérations, l'observation des situations variées, des questionnements et la recherche de réponses. L'imagination et la créativité seront convoquées dans les situations d'attaque pour différencier l'impact des solutions proposées.

Dans le quatrième domaine l'accent est mis également sur le fonctionnement de l'individu dans la société : « Respecter ses engagements, travailler en autonomie et coopérer, s'impliquer dans la vie de l'école et de la classe constituent les premiers principes de responsabilité individuelle et collective »¹⁸. La responsabilité envers les autres est la plus visible dans les travaux collectifs, par exemple durant l'élaboration des projets. Avant de créer un projet de grande envergure, l'enseignant pourrait penser à des composantes plus petites, des mini-projets faits en groupes, inspirés par les centres d'intérêts des apprenants. La description de la procédure comprendrait des engagements initiaux et l'évaluation finale prendrait en compte l'apport de chacun par rapport à ses déclarations initiales. Ainsi les composantes du grand spectacle échiquéen auraient comme objectifs : les habits ou les accessoires, la danse, la déclamation ou le chant, etc.

Le dernier (5^e) domaine de référence que l'on trouve au volet 2 de l'annexe n°1 des *Programmes d'enseignement* est intitulé : *Les représentations*

¹⁸ Ibid.

du monde et l'activité humaine. L'accent y est mis sur la création d'objets dans des situations problématisées. Les échecs fournissent de nombreux problèmes que l'on peut demander de résoudre aux élèves. Prenons l'exemple du mouvement du cavalier. C'est un mouvement complexe et demandant de l'imagination spatiale. D'abord, on explique en quoi consiste ce mouvement et on fait des premiers exercices de mémorisation, par exemple en faisant des sauts accompagnés de texte : *deux sauts devant et un de côté, deux sauts derrière et un à droite/ à gauche*. Puis, on demande aux apprenants, en petits groupes, d'imaginer d'autres exercices pour montrer ce mouvement aux autres. En circulant parmi les groupes, l'enseignant rappelle le mouvement pour que les exercices portent sur le mouvement attendu. La présentation des idées est un moment de transposition du contenu faite par les apprenants eux-mêmes.

Les apprenants sont invités également à « inventer des histoires en manipulant et en jouant de stéréotypes, produire des œuvres en s'inspirant de leurs expériences créatives »¹⁹. En transférant ceci dans le domaine des échecs, les élèves peuvent être demandés à mettre les paroles dans la bouche des pièces qu'ils bougent, exprimer leurs désirs ou sentiments. Cela mène non seulement à comprendre la stratégie des parties commentées, mais aussi à apprendre à parler des émotions, à les rendre conscientes, à les exprimer.

D'autres notions mises en exergue dans le 5^e domaine sont les notions d'espace et de temps. Les échecs, surtout leur enseignement sur un échiquier géant/ de cours/ de jardin, contribue énormément à se repérer dans son environnement proche, s'orienter, se déplacer. Les carreaux et les figures permettent aux enfants de se repérer dans l'espace. En plus, si on travaille simultanément une situation sur l'échiquier géant et les échiquiers de tournoi ou un échiquier mural cela confronte les apprenants aux notions de la mise à l'échelle et à la représentation.

Les repères temporels sont présents dans l'enseignement de échecs de différentes façons. Premièrement, dans l'analyse d'une partie d'échecs on utilise des notions du début de jeu, du milieu et de fin du jeu. Cela permet de repérer quelques propriétés du jeu dans le temps assez long d'une partie d'échecs et d'appréhender la notion de succession. Les principes du jeu reflètent cet ordre par les consignes suivantes : *les pièces légères ouvrent la partie ; les pièces lourdes sont les plus efficaces au milieu de la partie, quand il y a plus d'espace ; la force belliqueuse du Roi augmente vers la fin de la partie, surtout en absence des pièces lourdes, etc.*

Deuxièmement, l'horloge d'échecs introduit la notion de la durée d'une partie. Le chronométrage fait vivre le temps d'une façon intense, surtout aux derniers moments de la partie où les aiguilles soulèvent le petit drapeau.

¹⁹ Ibid.

À ce moment là, chaque minute et chaque seconde sont sérieusement observées. Les pendules digitales offrent en plus l'illustration du compte de temps à rebours, bien visible sur le petit écran seconde par seconde. Les différents temps de jeu font différencier le style de jeu, à partir du blitz, par les parties rapides de 10 ou 15 minutes, pour terminer avec les parties classiques de P'30 ou P'60 (30 ou 60 min. pour chaque joueur) avec la possibilité d'incrémentation à chaque mouvement...

Durant les tournois, les jeunes joueurs sont confrontés à la notion de continuité car sept ou neuf parties ne font qu'une suite dans le calcul progressif qui mène au résultat final. Les changements de classement après chaque partie ouvrent de nouvelles perspectives (*Quel joueur vais-je affronter ? Qui a le même résultat que moi ? Comment jouent mes adversaires précédents ?*). Dans les tournois d'équipes, c'est la notion de simultanéité qui apparaît. Le résultat sur chacun de quatre échiquiers donne le résultat du match pour une équipe donnée. Cela fait observer le jeu d'autres membres de son équipe pour être au courant de la situation dans son ensemble.

Le dernier aspect temporel qui est présent dans les échecs et qui figure également dans les instructions officielles concerne la perception d'antériorité et de postériorité. L'histoire des échecs remonte à quelques millénaires (si on veut souligner leur origines préhistoriques de jeux sacrés), à plusieurs centaines d'années (quand on pense au caractère militaire du jeu) ou à quelques siècles (en prenant comme début de leur histoire le jeu avec des règles dont on se sert actuellement). L'enseignant peut choisir un élément du jeu et travailler sa chronologie. À travers les pays, on peut retracer l'évolution du Roi ou les changements successifs du nom et de la portée du Fou. Avec ce principe de voyage dans le temps, le projet d'un parcours des échecs illustré sur la mappemonde peut voir le jour.

Le troisième volet de l'annexe 1 du PE présente les enseignements et les résultats attendus après le cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2). Vu que l'initiation aux échecs destinée à tous les élèves doit avoir lieu seulement au CP, il serait suffisant de réaliser un sixième²⁰ des enseignements prévus pour que le projet satisfasse aux Instructions officielles françaises.

En conclusion, force est de constater que l'enseignement des échecs est une activité polyvalente qui recouvre la plupart des champs disciplinaires indiqués par les législateurs, aussi bien polonais que français. Néanmoins, l'enseignement classique n'est pas à la hauteur des exigences. Une méthode d'initiation aux échecs, introduite à l'école primaire doit prendre en compte la spécificité du public et les conditions d'enseignement, à savoir une classe

²⁰ Le projet dure une année scolaire mais à raison de 10-12h hebdomadaires maximum (on dispose des 10 heures hebdomadaires d'enseignement intégré plus 30 minutes quotidiennes destinées aux activités physiques).

regroupant des élèves du même âge mais avec des centres d'intérêts variés et représentant des stades du développement individuel très différents.

L'analyse des textes officiels relatifs à l'enseignement général dans les deux pays différents de l'Union européenne a permis de :

- dégager le socle commun qui existe dans ces pays concernant le type d'enseignements délivrés ;
- créer le cadre horaire qui pourrait être pris en compte pour la mise en place du projet d'enseignement intégral à travers les échecs ;
- élaborer les composantes du programme échiquéen qui réalisent les directives officielles destinés aux élèves de première classe de l'école primaire en Pologne ou de CP en France.

Un programme d'enseignement ainsi préparé pourrait encourager les enseignants du primaire à faire entrer leurs élèves dans l'aventure échiquéenne. Cette année d'initiation aux échecs permettrait aux enfants ou à l'enseignant de constater si les élèves sont particulièrement intéressés ou doués pour ce jeu. La proposition de continuer le travail plus intense avec les échecs serait donc ciblée. Cela éviterait des frustrations occasionnées par la fréquentation obligatoire des cours classiques d'échecs par tous les enfants et, de l'autre côté, pourrait créer un champ de prospection généralisé.

Bibliographie

Déclaration du Parlement européen du 15 mars 2012 sur l'introduction du programme « Le jeu d'échecs à l'école » dans les systèmes éducatifs de l'Union. Consulté à l'adresse : https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/TA-7-2012-0097_PL.html.

La ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Arrêté du 9 novembre 2015 fixant les horaires d'enseignement des écoles maternelles et élémentaires, JORF n°272 du 24.11.2015, texte n°3. (NOR : MENE1526553A) Consulté à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/15/Hebdo44/MENE1526553A.htm>.

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Circulaire du 12 janvier 2022 sur les 30 minutes d'activité physique quotidienne. (NOR : MENE2201330C) Consulté à l'adresse : <https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo3/MENE2201330C.htm>.

Le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, Arrêté du 17 juillet 2020 des Programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), cycle de consolidation (cycle 3) et cycle des approfondissements (cycle 4) : modification, JORF n°0184 du 28.07.2020, texte n°9. (NOR : MENE2018714A) Consulté à l'adresse : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042157717>.

Niepubliczna Szkoła Podstawowa – Niebieska 21, *Szkolne plany nauczania – 2021/2022*. Consulté à l'adresse : <http://www.niebieska21.pl/strefa-rodzica/szkolne-plany-nauczania>.

Rozporządzenie Ministra Edukacji Narodowej z dnia 14 lutego 2017 r. w sprawie podstawy programowej wychowania przedszkolnego oraz podstawy programowej kształcenia ogólnego dla szkoły podstawowej, w tym dla uczniów z niepełnosprawnością intelektualną w stopniu umiarkowanym lub znacznym, kształcenia ogólnego dla branżowej szkoły I stopnia, kształcenia ogólnego dla szkoły specjalnej przysposabiającej do pracy oraz kształcenia ogólnego dla szkoły policealnej, Dz.U. 2017 poz. 356, Warszawa 2017. Consulté à l'adresse : <http://prawo.sejm.gov.pl/isap.nsf/DocDetails.xsp?id=WDU20170000356>.

Rozporządzenie Ministra Edukacji Narodowej z dnia 3 kwietnia 2019 r. w sprawie ramowych planów nauczania dla publicznych szkół, Dz.U. 2019, poz. 639 ; 2020 poz. 1008 ; 2021, poz. 1534 ; 2022, poz. 658. Consulté à l'adresse : <https://prawo.vulcan.edu.pl/przegdok.asp?qdatprz=akt&qplikid=4951>.

Szczepanik-Ninin, M., *Szachy w nauczaniu zintegrowanym – poradnik dla nauczycieli* [*Les échecs dans l'enseignement intégré – guide pour les enseignants*], Tarnów 2020.